



Organisez  
une Fête de la Nature  
en mai 2020

14<sup>e</sup> édition - 20 au 24 mai 2020

**2**

**C'EST QUOI CETTE FÊTE ?**

**2**

**JE ME LANCE !**

**3**

**COMMUNIQUER  
SA MANIFESTATION**

**4**

**GUIDE DE  
L'INSCRIPTION**

**5**

**LA CHARTE**

**6**

**LES COUPS DE CŒUR**

**7**

**LA THÉMATIQUE  
ANNUELLE**

**8**

**CAS PARTICULIERS**

# C'EST QUOI CETTE FÊTE ?

 Consulter le bilan 2019

La Fête de la Nature est le rendez-vous annuel de référence en France qui mobilise depuis 13 ans tous les acteurs engagés pour la nature. Elle a été créée en 2007 pour donner à tous la possibilité de découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles sur tout le territoire français et favoriser une expérience au contact direct de la nature. Durant 5 jours, au plus proche du 22 mai, journée internationale de la biodiversité, des milliers d'animations gratuites sont organisées par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers qui souhaitent partager leurs savoirs et leur engagement dans une ambiance conviviale et festive. Balades, visites guidées, ateliers, festivals, conférences en plein air... tout type d'animation peut être imaginé avec comme seul mot d'ordre : **renouer des liens forts avec la nature !**

**Renouer des liens forts avec la nature**

Reconnecter tous les citoyens à la nature

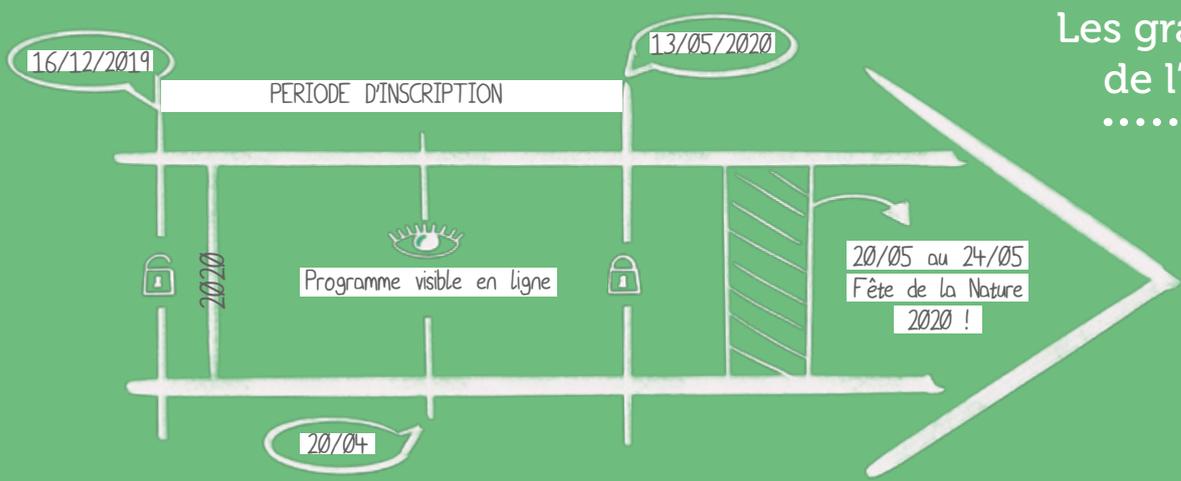
Partager les savoirs naturalistes

Sensibiliser au respect et à la préservation du vivant

# JE ME LANCE !

- Ce document a été conçu pour vous accompagner dans les étapes de votre inscription, de la conception de votre manifestation à sa communication. C'est votre guide de l'organisateur.
- Le site internet de la Fête de la Nature met à la disposition de tous les archives des précédentes éditions ainsi qu'un annuaire des organisateurs ayant déjà organisé une manifestation.
- N'hésitez pas à les consulter pour préparer au mieux votre participation, trouver l'inspiration et créer des partenariats ponctuels avec les acteurs de votre territoire !

 Parcourir la programmation des précédentes éditions  Consulter l'annuaire des organisateurs



Les grandes étapes de l'édition 2020

# COMMUNIQUER SA MANIFESTATION

- Dès lors que votre manifestation est validée, vous avez accès depuis votre compte personnel aux supports de communication de l'édition. La communication de votre manifestation ne doit pas être négligée si vous souhaitez faire de ce rendez-vous un succès !

## De quoi se charge l'association Fête de la Nature ?

- ✗ Mise à disposition des supports de communication dont vous avez besoin pour faire connaître votre rendez-vous localement.
- ✗ Une communication nationale de l'événement à travers les divers partenariats, les médias nationaux et les réseaux sociaux.
- ✗ L'animation et la maintenance du site internet qui référence vos manifestations.

## Ce qu'il vous reste à faire

- ✗ Partager la page de votre manifestation sur vos réseaux sociaux et votre site internet.
- ✗ Mettre les éléments du kit de communication à disposition des relais locaux (offices de tourisme, mairies, collectivités, commerçants, etc.).
- ✗ Si vous êtes une structure, communiquer votre événement aux médias locaux (presse, radios, TV).

## De quoi sera composé mon kit de communication ?

L'affiche générique de l'édition

L'affiche personnalisable

Un macaron « manifestation officielle » ou « manifestation associée »

Un kit graphique avec sa charte

Des bannières web et mail

Des outils à destination de la presse locale (communiqué de presse, éléments de langage, etc.)

 Le titre de « manifestation associée » ne donne pas accès à l'intégralité du kit mais vous permet néanmoins de signifier votre association à l'événement.

## Pourquoi référencer sa manifestation sur fetedelanature.com ?

### Pour être mieux identifié par le public

Le site internet de la Fête de la Nature enregistre un grand nombre de visites à l'approche de l'événement : beaucoup de personnes curieuses mais non accoutumées aux sorties naturalistes le reste de l'année passent par cette interface pour faire leur choix. Ainsi, référencer votre manifestation sur fetedelanature.com vous permettra de vous ouvrir à de nouveaux publics (habitants des communes environnantes, touristes, jeunes adultes, etc.) au delà du cercle des habitués.

### Pour bénéficier de la visibilité de l'événement national

L'association Fête de la Nature met à disposition des organisateurs de manifestations labellisées un **kit de communication** complet qui leur offre un réel avantage pour faire connaître leurs animations. En utilisant ces outils, vous vous affichez clairement comme un acteur impliqué dans l'événement national. Votre inscription **facilitera également votre identification par les journalistes locaux et nationaux** qui effectuent leurs recherches sur le site internet ou s'en remettent aux suggestions de l'association Fête de la Nature.

### Pour permettre de futures collaborations

Tous les organisateurs qui se voient valider leur proposition de manifestation sur le site internet sont automatiquement référencés dans l'**annuaire des organisateurs**. Cet outil permet aux structures ou acteurs qui le souhaitent de rentrer en contact pour imaginer ou proposer des projets en partenariat dans le cadre de la Fête de la Nature ou en dehors. Votre inscription vous donnera également **accès au groupe Facebook des organisateurs** de la Fête de la Nature pour partager vos besoins, demander des conseils, organiser un rassemblement, etc.

# GUIDE DE L'INSCRIPTION

J'ai mon idée de manifestation, je souhaite la proposer :



Cliquez sur les actions correspondant à votre cas (texte vert) et suivez les instructions

**Cas n°1 : Je n'ai jamais créé de compte sur fetedelanature.com**

**Cas n°2 : J'ai déjà un compte sur fetedelanature.com**

Ma structure a déjà participé à l'une des deux dernières éditions (2018-2019)

Ma structure n'a pas participé ces deux dernières éditions (2018-2019)

Je n'ai pas participé à ces deux dernières éditions (2018-2019)

J'ai déjà participé à l'une des deux dernières éditions (2018/2019) et dispose de mon mot de passe

J'ai déjà participé à l'une des deux dernières éditions (2018-2019) mais j'ai oublié mon mot de passe

Je commence par **créer un compte** puis **contacte l'équipe** de la Fête de la Nature en précisant le nom de ma structure : *nous allons procéder à la liaison entre votre compte et celui de votre structure.*

**Je crée un compte**

**Je me connecte** à mon compte avec mes identifiants

**Je renseigne l'adresse mail** rattachée au compte existant pour effectuer un changement de mot de passe

Une fois l'opération effectuée, **je me connecte** avec mes identifiants

**Une fois connecté au compte**

①

Je remplie le formulaire de ma page organisateur ou j'actualise si besoin les informations de ma page existante

②

J'enregistre une nouvelle manifestation ou duplique une ancienne manifestation en prenant le soin d'actualiser les informations affichées

Les valeurs de la Fête de la Nature ont été traduites dans une charte\* qui garantit leur respect.

*\*Charte de la Fête de la Nature, signée au Ministère de l'Écologie et du Développement durable, le lundi 26 mars 2007 en présence de la Ministre, Nelly Olin.*

Pour recevoir le label « Manifestation Fête de la Nature » et être intégrée au programme officiel de la Fête de la Nature, une manifestation doit\* :

- 1  se dérouler aux mêmes dates que la Fête de la Nature
- 2  faire progresser la connaissance des participants sur la nature et la biodiversité
- 3  se dérouler au contact direct de la nature
- 4  promouvoir la protection de la biodiversité
- 5  favoriser une évolution des comportements en faveur de la biodiversité
- 6  être gratuite et ouverte à tous
- 7  prendre l'aspect le plus convivial possible, pour être ressentie comme un élément d'une fête.

*\*Des cas particuliers peuvent être étudiés lorsque la manifestation déroge à certains critères (voir p.8)*



Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la Nature ne peut en aucun cas :

- porter un préjudice, direct ou indirect, au milieu naturel (le site doit être laissé dans l'état initial)
- être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et à la conservation de la nature.

# LES COUPS DE CŒUR



- Tous les ans, la Fête de la Nature fait naître son lot de belles initiatives pour faire découvrir la nature de manière ludique et festive. Certains organisateurs font preuve d'une réelle créativité quand il s'agit de partager leur amour de la nature et leurs convictions pour encourager à la protéger. Afin de faire connaître ces démarches mais aussi d'en inspirer de nouvelles, l'équipe de la Fête de la Nature attribue des coups de cœur tout au long de la phase de labellisation et ce jusqu'au lancement de la fête.

**Misez sur l'originalité, laissez parler votre créativité, osez l'inédit !**



Découvrir la sélection 2019

## Recevoir un coup de cœur, ça change quoi ?

Tout d'abord, l'organisateur d'une manifestation qui se voit attribuer un coup de cœur est informé par mail et reçoit un macaron "coup de cœur". Cette distinction peut être utilisée sur les supports de communication, affichée dans le programme, partagée sur les réseaux sociaux... ou imprimée le jour J.

En plus de ce signe distinctif, la Fête de la Nature s'engage à mettre en lumière les manifestations coups de cœur de manière aléatoire à travers la page d'accueil de fetedelanature.com, sa communication sur les réseaux sociaux ainsi que la valorisation des manifestations auprès des médias. L'association peut aussi, lorsque les conditions le permettent, proposer une couverture photo réalisée par des photographes professionnels le jour de l'animation. Autant de raisons de chercher à créer la surprise !



Consulter l'album photo des coups de cœur 2019

## Quelles conditions préalables ?

- Inscrire sa manifestation sur fetedelanature.com
- Respecter l'intégralité des critères inscrits dans la charte



# LA THÉMATIQUE ANNUELLE

- Chaque année l'organisation nationale de la Fête de la Nature propose aux organisateurs
- une thématique. Son respect ne conditionne en aucun cas l'attribution du label officiel,
- elle n'est pas obligatoire. La Fête de la Nature célèbre la nature dans toutes ses composantes.
- Le thème annuel permet de donner une tonalité particulière chaque année, de mettre en
- lumière un sujet ou des acteurs, de donner envie à d'autres de développer de nouvelles
- thématiques d'animations, de renouveler les propositions faites au public.

## Thématique 2020 “ Prenons-en de la graine ! ”

*Partout en France, des citoyens, des associations, des mairies, des écoles, des entreprises... agissent concrètement pour préserver et favoriser la biodiversité. Ces acteurs expérimentent, échouent parfois, recommencent puis finissent un jour par récolter les fruits de leur engagement. Car la nature est généreuse, elle nous rend chaque petit geste en bonheur... Du 20 au 24 mai, la Fête de la Nature 2020 propose de vivre dans toute la France, sur le terrain, les résultats positifs et visibles de ces milliers d'actions : des coccinelles et papillons de retour au jardin, aux espèces menacées ou oubliées reprenant vie au cœur de grands espaces naturels et cultivés, découvrons-les en compagnie de tous ces « faiseurs de nature » qui font germer des idées et pousser des initiatives. « Prenons-en de la graine » pour, à notre tour, semer l'envie d'agir !*

### En pratique

Cette 14<sup>e</sup> édition peut être l'occasion de montrer les **résultats de vos initiatives, en privilégiant les actions reproductibles** qui peuvent inspirer plus largement. Ces dernières ne doivent pas nécessairement être impressionnantes afin que chacun ait la possibilité de partager son expérience.

Les temps de découverte de la nature ainsi préservée ou créée seront l'occasion de **dispenser des astuces et conseils** pour parvenir à des **changements rapides et encourageants**.



Attention, cette thématique ne doit pas faire perdre de vue l'objectif premier de la Fête de la Nature : faire découvrir la biodiversité et favoriser une expérience directe de la nature. Si vous préférez inviter le public à participer à une action collective plutôt que de montrer les résultats d'une action déjà réalisée, votre manifestation devra reposer avant tout sur l'observation de la nature qui l'entoure.

## Manifestation associée

Des manifestations conformes aux objectifs et aux ambitions de la Fête de la Nature, mais qui ne respectent pas la totalité des critères définis dans la charte, peuvent recevoir le statut de « manifestation associée à la Fête de la Nature », et figurer à ce titre dans le programme officiel. Il est à préciser que le titre de manifestation associée ne donne pas le même accès au kit de communication que l'obtention du label officiel.

Concrètement, dans quels cas ma manifestation peut recevoir le titre de manifestation associée ?

- **Ma manifestation a lieu en dehors des 5 jours officiels de l'édition.** Le titre pourra être remis si et seulement si la manifestation respecte tous les autres critères et a lieu une semaine maximum avant ou après les dates officielles (pour la 14<sup>e</sup> édition la période concernée est du 13 au 31 mai 2020).
- **Ma manifestation déroge à maximum 2 critères.** Le titre pourra être remis à condition que le critère 6 de la gratuité et de l'ouverture à tous soit respecté.
- **Ma manifestation exige une contribution financière de la part des participants.** Le titre pourra être remis uniquement si les moyens mobilisés engendrent des dépenses particulièrement élevées dues à la conduite d'une activité exceptionnelle pour la structure (ex : location d'un voilier et du matériel de plongée pour observer la biodiversité marine). Les programmes multi-activités ne peuvent justifier la participation financière du public.

## Quels types d'activités éviter ?

### ! Les événements axés sur la thématique du développement durable

La Fête de la Nature doit reposer avant tout sur la découverte de la biodiversité.

**Solution :** Il n'est pas exclu de présenter le développement durable comme une démarche contribuant au maintien de la biodiversité, mais la manifestation doit avoir pour objet la découverte de la nature.

### ! La promotion d'une activité économique

Le propos d'une manifestation doit obligatoirement sensibiliser à la préservation de la nature. Une activité portant uniquement sur la production de miel ou d'huiles

essentielles par exemple ne peut recevoir le label.

**Solution :** montrer comment l'activité prend en compte les problématiques liées à la biodiversité et les solutions mises en place pour contribuer à sa protection

**OU** faire appel à une personne experte pour faire découvrir la nature sur place.

### ! Les opérations de nettoyage

Les actions de gestion à elles-seules n'invitent pas à observer et découvrir la nature sur place.

**Solution :** si vous tenez à inviter le public à prendre part à une opération de nettoyage, il est impératif de proposer a minima un temps d'observation et de découverte de la nature sur place de sorte que les

participants repartent en ayant acquis des connaissances sur la biodiversité.

### ! Les demandes de contribution financières auprès des participants

La gratuité d'une manifestation est indispensable. Seule une exception peut être faite pour les manifestations nécessitant des moyens importants et exceptionnels qui justifient la demande d'une contribution financière.

**Solution :** Pour l'ouverture de sites habituellement payants, les organisateurs peuvent, dans l'idéal, rendre l'entrée gratuite **OU** prévoir un pass gratuit réservé aux visiteurs qui souhaitent participer à la Fête de la Nature.

© Photos :  
Guillaume Dambreville  
Louis-Marie Préau  
Nicolas Van Ingen

